

# ÉCOLE DES MONARQUES

## Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement

### Séance en Teams

**Le mardi 17 janvier 2023 à 18h30**

---

Représentants des parents :	Véronique Ardouin, Alexandre Lahaie, Catherine Gaudet, Lisa-Marie Girard, Isabelle St-Amour, Sébastien Richer
Absence(s) :	Geneviève Poirier, Samir Bellebia,
Enseignants :	Fatiha Tahraoui
Absence(s) :	Caroline Dumont, Jennifer Alves Nadeau
Personnel de soutien :	nil
Personnel professionnel :	nil
Personnel du service de garde :	Nora Chemli
Directrice :	Julie Simard
Directrice adjointe :	Brigitte Côté et Éthel Chacon
Membre de la communauté :	Carole Comeau
Membres de l'OPP :	Isabelle Saint-Amour

#### **1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum (5 minutes)**

Le quorum est atteint. La séance débute à 18:32

#### **2. Adoption de l'ordre du jour (3 minutes)**

Sur proposition dûment appuyée, l'ordre du jour du 17 janvier est adopté.

#### **3. Lecture et adoption du procès-verbal du 8 novembre 2022**

Le procès-verbal du 8 novembre 2022 a été lu et est adopté

##### **3.1. Suivi au procès-verbal**

Aucun suivi.

#### **4. Suivi Annexe Marie-Rollet**

Brigitte explique les travaux effectués et l'état actuel de la situation. Beaucoup de tests ont été effectués. Il n'y a pas de nouvelles négatives concernant le bâtiment. L'état du personnel s'est amélioré. Le sous-sol a été nettoyé. Les effets sont positifs et la situation en général est bonne. Toutes les hypothèses soumises ont été considérées et toutes les parties sont rassurées.

#### **5. Suivi du projet éducatif**

Nous sommes à la fin du projet 2018-2023 et nous avons 2 orientations, mathématiques et univers social. En mathématiques, l'objectif est atteint au premier cycle et est en voie d'être atteint aux deuxième et troisième cycles. Michèle Lacasse reçoit des stagiaires à St-Jean-Vianney et cela a un impact positif, car les stagiaires aident. Au niveau des habiletés sociales, il y a des progrès et nous en ressentons des effets positifs.

Pour 2023-2028, les travaux ont débuté en novembre 2022 avec les professeurs lors d'une journée pédagogique et en janvier 2023 lors du conseil d'établissement sous forme d'une consultation en lien avec le PEVR de la CSSDM. Au niveau des orientations, on se dirige vers la résolution de problème et l'écriture. Compte tenu du temps restreint, le CÉ décide de laisser les membres compléter le sondage et d'en discuter si des divergences importantes émanent des réponses.

#### **6. Approbation photo scolaire**

Le CÉ discute de la compagnie à retenir pour la photo scolaire de l'an prochain. Le CÉ propose la compagnie la boîte blanche pour l'an prochain. Il est à noter qu'il n'y a pas de reprise lors d'absences. On demandera à la compagnie s'il est possible d'offrir une journée de reprise, car cela peut être un irritant et contribuer à ce qu'ils ne soient pas choisis une prochaine année.

#### **7. Consultation - Équipe TEAMS**

Véronique propose que le CÉ se dote d'une équipe Teams afin de partager les documents plus facilement. Il s'agit d'un essai.

#### **8. Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité – Règle J'arrive à l'heure à l'école**

Il y a une problématique de retard au 2<sup>e</sup> cycle. Les enseignants ont demandé un fonctionnement différent pour diminuer les retards. Les retards seront annotés dans l'agenda pour chaque mois. Au troisième retard, un avertissement est remis à l'enfant dans son agenda et doit être signé. Au quatrième retard, le mercredi entre 14h15 jusqu'à 14h45, la TES Michèle Lacasse fera une réflexion avec les élèves présents afin de comprendre l'impact de leurs retards. Le but est de diminuer les retards. On mesurera l'impact et un suivi sera fait auprès du CÉ. La mesure est approuvée par le CÉ.

## **9. Approbation de la programmation des activités nécessitant un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement**

Pour les 6<sup>e</sup> année, on cherche une solution pour le transport pour aller glisser à St-Jean-de-Matha. Nous aurons un suivi en mars 2023. Le CÉ approuve la liste des activités.

## **10. Approbation – Journées pédagogiques au service de garde**

Nous avons une difficulté à faire sortir les élèves à cause de la pénurie de chauffeurs. Le service de garde a décidé d'organiser certaines activités plus spéciales, mais liées à un coût supplémentaires. Certains parents trouvent que si un parent ne peut payer une activité spéciale offerte au service de garde, cela peut créer un inconfort pour les enfants qui ne participent pas et qui voient les autres y participer. Le CÉ s'est déjà prononcé sur ce sujet et avait approuvé que les activités dites spéciales avaient un coût plus élevé, et ce dans un objectif de rentabilité. Comme une option dite de base est proposée aux parents lors de ces journées, le CÉ réitère son appui aux responsables du service de garde.

## **11. Points d'information/rapports**

### **11.1 OPP**

Trois projets en décembre, le marché de Noël, les sapins et les paniers de Noël. 26 familles ont demandé et obtenu des paniers de Noël. Il y aura bientôt un bazar festif et une vente de chandail.

### **11.2 Personnel enseignant**

Différentes formules selon les classes et les niveaux pour les activités de Noël. Le retour se passe bien.

### **11.3 Service de garde**

Le 26 janvier, des animateurs spécialisés viennent pour une activité. Les élèves de St-Jean-Vianney iront au Biodôme. Le 10 février, il y aura le carnaval.

### **11.4 Comité de parents**

Une minute de silence a été observée pour l'écolière qui a été frappée et qui est décédée à Montréal récemment. Une lettre a été rédigée pour améliorer la sécurité aux abords des écoles. Catherine remplacera Lisa-Marie pour la prochaine rencontre en février.

### **11.5 Parents**

On souligne qu'il y a un enjeu de sécurité aux abords de l'école, notamment en lien avec la circulation automobile à l'intersection de la 36<sup>e</sup> avenue et St-Zotique. Le CÉ s'entend pour discuter de ses enjeux lors d'une prochaine réunion. Entre-temps la direction interpellera Jocelyn Pauzé, conseiller de

ville dans Rosemont Petite-Patrie. Julie signale aussi certains enjeux avec les voisins, le CPE et un arrêt de la STM.

**12. Divers (5 minutes)**

Aucun point.

**13. Levée de la réunion**

La réunion être levée à 20:44